

## MATURITÉ SPÉCIALISÉE TRAVAIL SOCIAL CONSIGNES DE RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE PRÉALABLE

*Le rapport de stage doit porter sur la totalité des semaines de stages et respecter les consignes suivantes (rubriques et proportions ci-dessous). A défaut de cela, une forte pénalité pourra être appliquée, qui peut aller jusqu'au refus du rapport de stage par la commission de validation.*

*Le rapport de stage est un bilan analytique de l'expérience vécue en stage. Le/la stagiaire doit montrer ses capacités d'observation et de réflexion.*

### *Journal de bord*

Pour rédiger un rapport de qualité, il est conseillé de tenir un journal de bord dans lequel seront consignées jour après jour les expériences marquantes, positives et négatives, les difficultés, les satisfactions. Le journal de bord ne fait pas partie de l'évaluation, mais constitue une aide à la rédaction du rapport de stage.

### CONTENU DU RAPPORT

#### 1<sup>ère</sup> partie : *Présentation du stage* [400-500 mots]

- le/la stagiaire nomme et situe l'institution ; il/elle pose le cadre général dans lequel le stage s'est déroulé (lieu, public, spécificité de l'institution);
- le/la stagiaire présente les types de tâches accomplies et/ou les types de responsabilités assumées (il/elle évitera les listes ou les planifications horaires de journée);

#### 2<sup>ème</sup> partie : *Analyse du stage* [800-1000 mots]

- le/la stagiaire analyse les difficultés qu'il/elle a rencontrées lors de son stage et les moyens mis en œuvre pour les surmonter.
- le/la stagiaire raconte une expérience personnelle à laquelle il/elle a été confronté-e et analyse ce qu'il/elle en a retiré;
- le/la stagiaire développe ses découvertes et ses apprentissages sur le travail dans une institution; précise les qualités et les compétences qui lui paraissaient nécessaires aux métiers du social; enfin, il/elle explique comment ses représentations du travail social ont évolué au cours du stage.

#### 3<sup>ème</sup> partie : *Réflexion et bilan* [800-1000 mots]

- le stagiaire développe sa réflexion sur le thème suivant :  
*Le travailleur social veut aider autrui, mais son vrai rôle ne serait-il pas plutôt de le laisser trouver des solutions de manière autonome?*
- le/la stagiaire argumente sa motivation et le choix de sa formation en lien avec son expérience professionnelle sur le terrain.

### PRÉSENTATION FORMELLE DU RAPPORT

Le rapport doit respecter les consignes de présentation suivantes :

- être rédigé en traitement de texte avec une police de caractère 12, interligne à 1,5 ligne, le texte justifié, des marges de 2 cm au moins, la numérotation des pages;
- avoir une longueur minimale de 2000 mots et ne pas dépasser 2500 mots de texte personnel (annexes, table des matières et page de titre non comprises); le nombre de mots doit figurer à la fin du rapport;
- les énumérations et les listes sont à éviter;
- présenter une expression française et une orthographe correctes;
- être daté et signé par son auteur.

### Stages multiples

Dans le cas où le/la stagiaire a fréquenté plusieurs institutions, son rapport de stage doit rendre compte de tous les lieux de stage et de la totalité des semaines. Le/la stagiaire regroupera ses remarques par rubrique; en aucun cas, il/elle ne doit faire plusieurs rapports de stage mis bout à bout. Une comparaison entre les lieux de stage est bienvenue.

### REMISE DU RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage doit être rendu en 6 exemplaires non reliés (uniquement agrafés en haut à gauche).

Ces 6 exemplaires du rapport sont rassemblés, dans un dossier, qui comprend :

- une page de couverture qui indique le titre et les coordonnées du candidat (nom, adresse, téléphone mobile, adresse e-mail);
- un récapitulatif des stages préalables (selon le formulaire *ad hoc*);
- une copie d'attestation de stage de chaque employeur.

### ATTESTATION DE VALIDATION

Une attestation qui permet au/à la candidat-e de confirmer son inscription en MS travail social est délivrée lorsque :

- le rapport de stage est jugé suffisant;
- les 8 semaines dans le domaine du travail social ont été validées en bonne et due forme.

En cas de non-validation d'une de ces deux conditions, l'élève n'est pas admissible en année MS. La commission de validation des stages préalables examine et évalue le rapport de stage selon les critères donnés dans la grille ci-après.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGES PRÉALABLES

RESPECT DES CONSIGNES : contenu et forme
CONTENU – 2/3 de l'évaluation
1 <sup>ère</sup> partie : <i>Présentation du stage</i>
- sélection pertinente des informations; description synthétique; formulation personnelle (sans copier-coller, ni citation)
2 <sup>ème</sup> partie : <i>Analyse du stage</i>
- description synthétique des difficultés et des moyens; analyse pertinente développée
- récit circonstancié de l'expérience; analyse pertinente et développée
- développement sensible et en profondeur des découvertes, apprentissages et représentations du métier
3 <sup>ème</sup> partie : <i>Réflexion et Bilan</i>
- développement argumenté, informé et illustré, du thème demandé
- développement sensible et en profondeur de la motivation personnelle
FORME – 1/3 de l'évaluation
Ampleur du travail : nombre de mots, mise en page
Expression écrite :
- richesse et précision du vocabulaire; orthographe correcte
- syntaxe et construction des phrases correctes
- structure adéquate et unité d'ensemble (enchaînement des parties)
- capacité à exprimer des idées générales

Délai ultime de remise du rapport de stage :  
**mercredi 27 septembre 2017, 16h00, au secrétariat central.**